

RESTAURATION



Hautes-Charrières : Retrouvez **Vivandapizza**, des pizzas cuites au feu de bois situées à côté de la salle des fêtes le mardi à partir de 17h30.

Choignes : **Nouveauté AU BAR DE L'ETRIER**, vous pouvez déguster des pizzas sur place ou à emporter.

Vie scolaire

CARNAVAL DE L'ECOLE

Le vendredi 7 mars, c'était Carnaval à l'école ! Les élèves devaient respecter un code couleur de la tête aux pieds. Le soleil était au rendez-vous pour le plus grand bonheur des petits et grands. Cela donne une belle photo colorée ! Merci à tous d'avoir joué le jeu !



Agenda 2025

- 02 AVRIL** Transhumance moutons et chevaux organisée par les étudiants du lycée agricole. Départ du lycée agricole à 14h30 direction Chaumont.
- 16 AVRIL** Marche de jour et repas organisés par l'association La Vallée
- 26 AVRIL** Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes. N'oubliez pas d'inscrire les enfants avant le **19/04/2025**
- 27 AVRIL** Duathlon organisé par ECAC triathlon au départ du lycée agricole. Des perturbations de la circulation sont à prévoir.
- 08 MAI** Cérémonie à 11h à Chamarandes et 11h30 à Choignes
- 11 MAI** Balade en bateau organisée par l'association La Vallée
- 16 MAI** Soirée secourisme organisé par le Comité des fêtes
- 21 JUIN** Rallye pédestre organisé par l'association La Vallée
- 22 JUIN** Dressage à la carrière au cercle hippique de Chaumont Choignes
- 28 JUIN** Repas des aînés



Hostellerie Au Rendez-Vous des Amis
4 place du Tilleul
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Téléphone : 06 67 45 56 78
info@restaurantchamarandes.com
www.restaurantchamarandes.com



L'ÉTRIER
BAR - TABAC - JEUX
Pizzas à déguster sur place ou à emporter
Ouvert les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 10h à 21h ; les mercredis de 10h à 14h et les dimanches de 10h à 19h.
Tél : 03 25 32 13 55



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°90 – Mars 2025

Le mot du Maire

Le retour du printemps est synonyme de renaissance de la nature après quelques mois de sommeil. Pour nous, c'est la volonté de faire des projets, d'anticiper des travaux...

La construction de la garderie se poursuit dans les délais.

Toujours aux Hautes-Charrières, sur le terrain derrière l'aire sablée et les tilleuls, des bornes ont été posées récemment pour délimiter trois parcelles dont une pour la future Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) construite par la commune. Les appels d'offres sont lancés et le début des travaux est prévu pour juin.

Les objectifs du conseil municipal en matière d'équipement arrivent à leur terme : avec la halle des loisirs, la rénovation des 3 logements communaux, la garderie et enfin la MAM.

Cependant, il nous faut continuer l'entretien des routes et des ouvrages d'art. Vous lirez dans ce bulletin les travaux envisagés.

Nous profitons du printemps aussi pour planter un peu partout sur le territoire communal des arbres et arbustes. Je remercie les bénévoles, petits et grands et les conseillers municipaux qui se sont investis sur un week-end pour repiquer environ 500 plants. Merci également aux conseillers qui surveillent et taillent le verger pédagogique de la rue Boulron de Rouvre.

Après les Saints de Glace comme disent les jardiniers, ce sera à vous de donner une touche de couleur dans vos jardins. Ainsi le touriste qui traversera les villages de Chamarandes et de Choignes aura envie de s'arrêter.

Votre Maire,
Bernadette Retournard



État Civil

Décès

Jacques BELIME, le 20 janvier
Dominique DROUANT, le 23 janvier



MAIRIE

24 rue de Chamarandes
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Horaires d'ouverture ;
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h00

Tél : 03 25 32 22 73
Chamarandes-choignes@wanadoo.fr
Facebook : Chamarandes-Choignes

Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- Etat Civil p.1
- Notez-le p. 2
- Travaux p.2 et 3
- Vie communale p.4 et 5
- Vie scolaire p.6
- Agenda p.6

Diffusion : 498 exemplaires
Directeur de Publication :
B. RETOURNARD
Réalisation : E.CHIARLA, M.D CAUNOIS, M. DROUIN, et V. KOLB

Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins



STOP AUX BRUITS INUTILES

Afin de respecter le voisinage, il est rappelé par arrêté préfectoral que les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne ne peuvent être utilisés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

URBANISME

Vous souhaitez modifier l'aspect extérieur de votre maison et créer, supprimer, remplacer des ouvertures (portes, fenêtres, fenêtres de toit) ou des volets, un portail, un portillon, une clôture, installer un abri de jardin, faire un ravalement ou une isolation thermique par l'extérieur, faire une réfection de toiture ou poser des panneaux photovoltaïques,...

Pour rappel, vos travaux sont soumis à autorisation et nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable soit en mairie ou directement sur le site <https://sve.sirap.fr/#/communesList>.

Les CERFA sont téléchargeables via le site du service public <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Travaux

AVANCEMENT DE LA FUTURE GARDERIE

Les divers corps de métiers se sont succédés depuis le début de l'année, les travaux avancent bien, nous comptons la fin des travaux pour le mois d'avril 2025.

TRAVAUX A VENIR

Allée de Poirresson (Vieux pont à Chamarandes) : suite à plusieurs remplacements de pierres, la réfection de voirie sera reprise en enrobés à chaud. Des nouveaux candélabres seront installés entre le vieux pont et l'écluse, et tous les réseaux aériens seront enfouis.

Rue Auguste Descharmes (entre les Hautes Charrières et les archives départementales) : réalisation d'une rive en béton pour épaulement de la voirie sur environ 370 mètres linéaires.

Lotissement les Hautes Charrières : extension du lotissement avec 20 parcelles viabilisées dans l'année.



FERME DE LA PEINE - 52000 CHAMARANDES-CHOIGNES
06.82.51.18.05 - www.croc-pension.fr



Les annonceurs soutiennent la vie de notre commune en achetant un encart. Ils sont commerçants, artisans et entrepreneurs locaux alors n'hésitez pas à faire appel à eux.

PLANTATIONS

Le samedi 1^{er} mars, 13 habitants de la commune, rejoints par des familles du lotissement l'après-midi, ont planté pas moins de 500 plants d'arbres et d'arbustes derrière l'aire de jeu des Hautes Charrières.

Chaque enfant a pu planter plusieurs arbres avec les explications d'un adulte concernant l'enracinement, le tassement de la terre et l'arrosage à venir. Au centre ce sont des chênes rouvres à racines nues et des chênes pubescents en godet qui ont été plantés serrés. Ils formeront dans 15 ans une petite forêt et dans 80 ans, après une sélection naturelle, seuls 20 grands chênes devraient dominer cette aire. Pour le reste de la zone, les plants ont été installés dans 14 placeaux en groupes de 6 à 12 arbres pour former des petits bouquets : chênes, pins, cèdres de l'Atlas, sapins de Turquie, alisiers, aulnes blancs, érables champêtres, noisetiers, forsythias, viornes, cytises. Les essences plantées ont été choisies en fonction de leur capacité à résister au mieux aux changements climatiques.

Afin de repousser les chevreuils, de la laine de mouton a été déposée sur les plants les plus proches de la forêt. Les plaquettes provenant du broyage des branches récemment élaguées le long des routes de la commune ont été récupérées pour faire du paillage autour de ces jeunes arbres particulièrement sensibles à la sécheresse de l'été.

Les plantations se poursuivent par les agents communaux :

- à Choignes sur l'aire de jeu (noyers, pommiers, cerisiers, pruniers) et le long des bassins de rétention rue de Chaumont (saules, joncs, iris)
- à Chamarandes rue St Vallier et vers l'école avec l'aide de nos petits écoliers.

Tous ces arbres sont maintenant sous notre responsabilité collective : respectons les – faisons les respecter.



ELAGAGE

Des travaux d'élagage se sont déroulés fin février rue du Val des Escholiers, rue du Lycée (VC2), rue de Chaumont (VC1) et route de l'association foncière entre Chamarandes et Laville-aux-bois.

Le broyat provenant de la taille des végétaux servira pour les massifs de fleurs et plantations réalisés par les employés municipaux dans notre commune.

L'élagage participe également à la sécurité routière en améliorant la visibilité de la route. Il préserve également les chaussées.

La saison printanière va bientôt débuter, les végétaux ne demandent qu'à se développer et les haies en particulier à « s'étaler ». Afin d'éviter toutes difficultés de dangerosité pour la circulation des piétons et des véhicules, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.



BON A SAVOIR

Les bambous sont des plantes qui appartiennent à la famille des graminées, mais sont considérés comme des arbres et des arbustes. En conséquence, les lois qui s'appliquent en matière de voisinage sont les mêmes pour ces arbustes envahissants.

Ainsi, comme le stipule l'article 671 du Code civil, les bambous de votre voisin ne doivent pas être plantés à moins de 2 mètres de votre propriété s'ils mesurent plus de 2 mètres, et sinon à moins de 50 centimètres de la limite séparative de votre propriété.



BORNE D'AFFICHAGE

Un second totem a été installé place du tilleul à CHAMARANDES, vous y retrouvez les évènements à venir de la commune, les horaires de la mairie mais également les arrêtés et bien d'autres informations, N'hésitez pas à vous servir de ce nouveau moyen de communication, l'écran est tactile !



A LA DECOUVERTE DE LA FERME DU LYCEE AGRICOLE

Nous avons interrogé Stéphane Hirtzberger, responsable de l'exploitation agricole, afin qu'il nous présente la ferme des Antes présente sur notre commune.

L'exploitation a un triple rôle :

- Un rôle de formation (des lycéens jusqu'à la formation adulte en formation continue)
- Un rôle de production
- Un rôle d'expérimentation.



On y trouve 180 brebis, 110 vaches et 3 chevaux de race Ardennaise. Elle s'étend sur 220 hectares. 170 hectares d'herbe et 50 hectares de culture. L'orge et l'avoine sont cultivés pour l'alimentation des animaux. Le blé est envoyé dans un moulin de Côte d'Or pour être transformé en farine puis est vendue à la boulangerie Caillet à Chaumont pour la fabrication de la « Caillette ». La production de l'exploitation est surtout bouchère avec la viande des ovins/bovins qui est injectée dans les circuits conventionnels. Un travail débute actuellement pour améliorer la vente en circuit court. La seconde grosse activité est la vente des reproducteurs mâles et femelles (taureaux, génisses, béliers, agnelles) aux exploitants environnants.

L'exploitation est engagée dans un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental pour travailler sur l'évolution des cultures avec une réduction de l'utilisation des pesticides. Elle travaille également sur l'évaluation et l'amélioration génétique des vaches sur des sujets comme la qualité maternelle de l'animal, sa qualité reproductive et dernièrement sur sa qualité de locomotion. Le rôle de la ferme est de faire les constations sur les animaux par rapport aux prédictions données par l'analyse génétique et voir si ils se vérifient. Enfin l'exploitation est une ferme de référence dans le programme LIFE Green Sheep qui a pour but de réduire de 12% les émissions de gaz à effet de serre des élevages ovins tout en assurant leur durabilité. Des études ont été menées notamment sur les émissions du tube digestif des moutons.

Et oui tout ça sur notre commune !

Lors de notre entretien Stéphane était au salon de l'Agriculture où il présentait 3 béliers et 3 agnelles. C'est un habitué puisqu'il y participe depuis environ 15 ans. Il concourrait sur 2 catégories : la qualité bouchère et la qualité de la laine. Il vient de remporter le 2^{ème} prix pour la qualité de la laine de ses trois agnelles jugées en lot ! La laine devait être fine et assez longue. Il attendait également le résultat d'un de ses élèves au concours de Jugement d'Animaux par les Jeunes dans la catégorie Ovins. Et c'est une belle 2^{ème} place ! Félicitations !

